



LA RÉUNION

RÉUNION MAGAZINE | JOURNAL DE LA RÉGION RÉUNION

#NOTRE
MISSION
SERVIR
LA RÉUNION
OOOo



PLAN DE RELANCE RÉGIONAL

LE GUIDE DES AIDES & MESURES
- COVID 19 -

Sommaire

04

**SIGNATURE D'UNE
CONVENTION**
DE PARTENARIAT
ENTRE LA RÉGION
RÉUNION ET
L'ÉTANG-SALÉ

06
>11

LE « **PLAN RELANCE
RÉGIONAL** »
LOCAL LÉ VITAL

12

**LE SALON VIRTUEL DES
MÉTIERS DE L'INDUSTRIE
POUR LES COLLÉGIENS
ET LES LYCÉENS**

14

**SOUTENIR
LES COMMERCES
DE PROXIMITÉ**

16
>17

LYCÉES/CONCOURS RÉ-
GIONAL - **CARRY AN TAN
LONTAN DAN LÉKOL**

18
>19

LA RÉGION ACCOMPAGNE
LES **ACTEURS CULTURELS
DANS CETTE PÉRIODE
DE CRISE SANITAIRE**

21
>20

TRIBUNES

23

AGENDA

La Réunion
C'est
VOUS!

La pastille qui marque
vos contributions,
parce que le journal de
la Région, c'est vous.

JOURNAL DE LA RÉGION RÉUNION
NOVEMBRE 2020

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION VINCENT PAYET
RÉDACTRICE EN CHEF ANNE-VALÉRIE FONTAINE
RÉDACTION LOËTITIA SIBY //
PHOTOGRAPHIE DAVID CHANE-SEE-CHU - JULIEN KONDOKI //
CONCEPTION GRAPHIQUE MURIEL DAMIE - BÉATRICE BAILLIF //
CONCEPTION DIRECTION DE LA COMMUNICATION – RÉGION RÉUNION //
CRÉDIT PHOTO DE UNE RÉGION RÉUNION

CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION
HÔTEL DE RÉGION PIERRE LAGOURGUE // AVENUE RENÉ CASSIN – MOUFIA
BP 67190 // 97801 SAINT-DENIS MESSAG CEDEX 9
T 0262 487 000 / F 0262 487 071
com@cr-reunion.fr // www.regionreunion.com

Diffusion : www.regionreunion.com - rubrique « actualités » // No ISSN : 2551-5098 //

AVEC L'EUROPE,
FEDER A NOU

**POUR LE
DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE
ET LA COMPETITIVITÉ
DES ENTREPRISES
DE LA RÉUNION**



édito

#NOTRE
MISSION,
SERVIR
LA RÉUNION

S'ADAPTER POUR RÉPONDRE À LA CRISE

« L'enjeu, majeur, consiste à sauvegarder le plus grand nombre possible d'entreprises et d'emplois à La Réunion, et à préserver les fruits des efforts et des progrès accomplis... »

La Réunion EN L'AIR

" Toutes mes félicitations à Louis Lechnig, producteur de vanille à Saint Philippe, qui a permis à notre épice locale d'être valorisée dans l'émission Objectif Top Chef. Notre vanille est un produit exceptionnel qui fait notre fierté. La voir exportée par delà nos frontières insulaires et être sublimée de la meilleure des manières par de jeunes chefs en devenir est un immense honneur. Un grand merci à cet infatigable défenseur et promoteur de notre terroir local ! "

Didier ROBERT, Président de la Région Réunion



📍 Signature de convention/Plan de relance
Mairie de Saint-Leu



📍 Stade du centenaire de l'Étang-Salé

La Réunion aura vécu la crise sanitaire, économique et sociale qui a secoué le monde cette année, sur un terrain déjà considérablement éprouvé par les crises précédentes.

Aussi, pour répondre à une situation qui exige adaptation et efficacité, la collectivité régionale a, dans l'objectif de préparer la relance, mobilisé une enveloppe de 120 millions d'euros à ce jour.

La maîtrise de notre situation financière, ainsi que des arbitrages sur le budget en interne nous ont permis de débloquer 25 millions d'euros d'aides directes aux entreprises, ainsi que 32 millions d'euros pour les soutenir au travers de dispositifs d'ingénierie financière, et 5 millions d'euros pour les accompagner sur le sujet du numérique.

27 millions d'euros ont été votés pour la relance du tourisme, qui demeure un secteur prioritaire de notre économie. Les deux principaux leviers ont été actionnés, qu'il s'agisse des aides directes aux entreprises ou de l'incitation à consommer du tourisme local auprès des Réunionnaises et des Réunionnais, au moyen des carnets de chèques tourisme « Mon Île 974 ».

La crise de la Covid-19 n'a pas épargné la culture et à ce titre, une aide exceptionnelle de plus de 11 millions d'euros a été votée pour accompagner les professionnels de la culture et de l'événementiel.

Avant cela, au commencement de la crise, pour participer à l'aide d'urgence et à l'effort de solidarité, la collectivité a décidé et voté en faveur de l'acquisition de pro-

duits sanitaires et de colis alimentaires en soutien aux associations caritatives de l'île.

Nous sommes en responsabilité, des efforts particuliers sont ainsi portés en faveur des communes, pour les accompagner de façon significative dans leurs projets et contribuer à une relance et un développement équilibrés sur l'ensemble du territoire.

Notre mission est, en parallèle, d'articuler de la manière la plus efficiente possible les différents fonds de relance - régional, national et européen - dans l'objectif d'obtenir les capacités suffisantes en 2021 pour rester au plus près des acteurs économiques et de la population réunionnaise.

Nous serons amenés rapidement à mieux accompagner aussi les commerces de proximité au travers de dispositifs spécifiques.

L'enjeu, majeur, consiste à sauvegarder le plus grand nombre possible d'entreprises et d'emplois à La Réunion, et à préserver les fruits des efforts et des progrès accomplis, au plan économique et en terme de savoir-faire des entreprises.

Les capacités de résilience de notre territoire sont clairement mises à l'épreuve.

La collectivité régionale travaille, avec l'ensemble de ses partenaires, pour que 2021 s'annonce comme l'année des prémices d'une reconstruction équilibrée et durable pour notre île.





Plan de relance régional : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA RÉGION RÉUNION ET L'ÉTANG-SALÉ

DANS LE CADRE DU PROGRAMME DES VISITES DE COMMUNES ET DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE RELANCE RÉGIONAL, LE PRÉSIDENT DE LA RÉGION RÉUNION S'EST RENDU LE 29 NOVEMBRE DERNIER DANS LE SUD DE L'ÎLE À L'ÉTANG-SALÉ. L'OCCASION POUR LA COLLECTIVITÉ RÉGIONALE ET LA VILLE DE L'ÉTANG-SALÉ DE SIGNER UNE CONVENTION DE PARTENARIAT QUI PERMETTRA À TERME LA RÉALISATION D'INVESTISSEMENTS STRUCTURELS POUR LA COMMUNE.

Après Le Tampon, Saint Pierre, Saint-Leu et Saint-Joseph, c'est au tour de la commune de l'Étang-Salé de signer le partenariat pour le développement de son territoire. Dans le cadre du Plan de Relance Régional et son volet d'aides aux communes, le Président de la Région Réunion a participé à l'exposé et à une visite de terrain des différents projets portés par la commune. Que cela soit le futur lycée hôtelier, le stade du centenaire, la piscine, l'éclairage public, ou encore les infrastructures routières, cette visite a été l'occasion pour les deux collectivités de réaffirmer leurs engagements réciproques dans la réalisation de projets structurants et essentiels dans le cadre du développement de cette ville balnéaire au bénéfice des citoyens.

La Région Réunion accompagne avec son programme PRR (Plan de Relance Régional) les projets identifiés par les communes dans le cadre des dispositifs régionaux. Cette démarche vise à créer les conditions d'un juste et équitable développement de l'ensemble du territoire de La Réunion. Ainsi, les différentes conventions déjà signées ont pour vocation de répondre à un double objectif : contribuer à l'aménagement et à l'attractivité des différentes communes, que cela soit par l'implantation d'équipements structurants à l'échelle de la ville ou l'implantation d'équipements de proximité dans les quartiers.



REMISE DES PRIX DU CONCOURS LANG KRÉOL 2020

Le samedi 21 octobre 2020 a eu lieu la remise des prix de l'édition 2020 du Concours Lang Kréol. Ce concours littéraire en créole réunionnais, organisé par le CCEE, l'Union pour la défense de l'Identité réunionnaise et la Ligue de l'enseignement, en est à sa seizième édition. Cette année, plus de 87 écrits et fon'ker ont été envoyés de toute l'île montrant toute la richesse et la diversité culturelle de La Réunion.

INCENDIE DU MAÏDO : LA RÉGION RÉUNION MOBILISÉE

Face à l'incendie qui a frappé le Maïdo, la Région a fait part de son soutien à tous les acteurs engagés dans la lutte pour la préservation du patrimoine naturel de l'île. Un soutien qui passe également par la mobilisation des associations d'emplois verts, appelées à venir prêter main forte au dispositif en vigueur sur le site et par la mobilisation de PIMANT, la Plateforme d'Imagerie Aéroportée Numérique des Territoires chargée de réaliser des images aériennes de l'incendie.

LA RÉGION RÉUNION PARTENAIRE DE LA LUTTE CONTRE LE DIABÈTE À LA RÉUNION



Avec près de 70 000 patients traités pour un diabète, La Réunion est un territoire particulièrement touché par cette maladie chronique. Aux côtés de l'ARS Océan Indien et de l'ensemble des partenaires engagés dans cette démarche, la collectivité régionale a signé le 6 novembre dernier une convention relative à la mise en œuvre du Programme Réunionnais de Nutrition et de lutte contre le Diabète. Pilotée par l'ARS, cette stratégie commune qui s'applique pour la période 2020-2023, s'appuie sur une démarche participative, associant les

contributions et expertises des patients, des usagers, des opérateurs de santé, de l'Assurance Maladie à La Réunion, des institutions, des administrations et des collectivités.

UN MIX 100% ÉLECTRIQUE EN 2023 À LA RÉUNION



Mardi 10 novembre 2020, le Président de la Région Réunion, Didier Robert, le Directeur Régional d'EDF, Alexandre Sengelin et le Directeur d'Albioma, Pascal Langeron, ont signé un accord marquant la dernière étape permettant d'inscrire La Réunion comme territoire en autonomie électrique dès 2023. L'objectif de cet accord est de tourner la page des énergies fossiles, polluantes et coûteuses en posant des actes décisifs et développer en accéléré les énergies renouvelables et l'économie circulaire. Cet accord permettra d'atteindre un taux proche de 100 % d'énergies renouvelables dans le mix électrique.

CÉRÉMONIE DE PARRAINAGE DES VOLONTAIRES DU BAC PRO NUMÉRIQUE DU RSMA-R



volontaires du tout nouveau bac pro numérique se sont fait remettre leur calot de tradition des troupes de marine par leurs parrains au quartier Ailleret de Saint-Denis. Cette cérémonie solennelle qui constituait la seconde étape de leur intégration au sein de la communauté militaire s'est déroulée sous la présidence du général de division Sully Barbe représentant l'armée de Terre ; du président de la Région Réunion, Didier Robert ; du proviseur du lycée Mémona Hintermann-Afféjee, Gilles Frémentau et du colonel Julien Maurel, chef de corps du RSMA-R.

Le 19 novembre dernier a eu lieu la cérémonie de parrainage des volontaires du bac pro numérique. À l'occasion de cette cérémonie, les 22



LE « PLAN RELANCE RÉGIONAL »

LE GUIDE DES AIDES & MESURES
- COVID 19 -



UNE STRATÉGIE COLLECTIVE ETAT-RÉGION-PARTENAIRES SOCIOPROFESSIONNEL POUR REDÉMARRER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

POUR RÉPONDRE À LA SITUATION ET AUX IMPACTS LIÉS À LA CRISE SANITAIRE COVID-19, LA RÉGION RÉUNION A DÈS LE DÉBUT RÉUNIS DIFFÉRENTS COMITÉS, COMITÉ ÉCONOMIQUE EXCEPTIONNEL, COMITÉ RELANCE TOURISME, COMITÉ EXPORT... UNE DÉMARCHÉ DE CONCERTATION POUR PERMETTRE D'IDENTIFIER LES URGENCES ET ADAPTER UN VÉRITABLE PLAN DE RELANCE RÉGIONAL.



Le Plan de Relance Régional « Local Lé Vital » engagé privilégie la cohérence des politiques publiques et vise à utiliser au mieux les financements qui sont attribués à la réunion. Les orientations budgétaires 2021, examinées par les élus de la Région repose sur trois piliers et leviers phares :

- Le Plan de Relance Régional pour accompagner la relance de l'activité locale.
- Une stratégie budgétaire résiliente
- Une proximité renforcée pour l'accès aux aides et aux mesures d'accompagnement.

L'efficacité du soutien de la collectivité apporté aux entreprises réunionnaises et plus largement aux réunionnais, repose sur une capacité d'adaptation et de réaction de tous les instants, une capacité à se concerter, une capacité à mobiliser les moyens de la solidarité nationale et européenne.



Dans un contexte de reprise économique inédit, la Région a manifesté son soutien aux acteurs locaux pour les valoriser et encourager tous les réunionnais à les soutenir à travers une campagne de communication globale dédiée. Une campagne collaborative régionale intitulée « Local Lé Vital -Nout' Tout' Ansamb pou l'Emploi Péi » a été spécialement créée pour accompagner la reprise économique post covid-19 en incitant la population à consommer local, en soutien aux producteurs locaux, aux petits commerces, aux commerces de proximité, au tourisme et à l'artisanat.

- GUIDES DES AIDES -

TOUR D'HORIZON DES MESURES ET DISPOSITIFS DE LA RÉGION POUR ACCOMPAGNER L'ACTIVITÉ ET L'ÉCONOMIE RÉUNIONNAISE



FONDS DE SOLIDARITÉ RÉGIONALE

Cette aide dont le montant varie **DE 1000 À 2500€**, bénéficie aux TPE réunionnaises, micro-entrepreneurs et professions indépendantes inclus.

CRITÈRES / ÉLIGIBILITÉ

- Entreprises de moins **DE 10 SALARIÉS**
- Chiffre d'affaires inférieur **À 500 000€**
- Perte de chiffres d'affaires d'au moins 20 % pendant le confinement

POSTES DE DÉPENSES ÉLIGIBLES

- Financement de la trésorerie,
- Besoin en fonds de roulement induit par une baisse de chiffre d'affaires



FONDS DE SOLIDARITÉ RÉGIONALE TOURISME

VOLET 1

Cette aide vise à apporter un soutien financier à leur Besoin en Fonds de Roulement (BFR) en leur assurant une trésorerie suffisante, afin d'aider à améliorer leur équilibre d'exploitation et de couvrir partiellement les surcoûts occasionnés par les nouvelles exigences qui s'imposent sur le plan sanitaire, dans l'exercice de leur activité.

CRITÈRES / ÉLIGIBILITÉ

- Relevant du secteur du tourisme, au regard de leur code APE (hébergement, restauration, loisirs, transport touristique, agences de voyage, etc).
- Moins de 50 salariés

VOLET 2

cette aide vise à répondre aux besoins d'accompagnement accrus des entreprises touristiques réunionnaises confrontées à des charges fixes et des pertes de chiffres d'affaires particulièrement élevées.

CRITÈRES / ÉLIGIBILITÉ

- entreprises réunionnaises de 10 à 49 salariés
- relevant des 4 secteurs d'activité touristique suivants, au regard de leur code APE :
 - Hébergement touristique (codes APE 5510Z et 5520Z)
 - Restauration traditionnelle (code APE 5610A)
 - Activités de loisir (code APE 9329Z)
 - et Agences de voyages et voyagistes (codes APE 7911Z et 7912Z)

CHEQUE NUMERIQUE

VOLET 1 : ENTREPRISES

Une aide destinée à accompagner les petites entreprises réunionnaises dans la mise en œuvre du télétravail et encourager leur transition numérique.

CRITÈRES / LIGIBILITÉ

- Être inscrit au RCS ou au RM de La Réunion (hors filière numérique*)
- Moins de 10 salariés (hors gérant)

POSTES DE DÉPENSES ÉLIGIBLES

- Création et refonte de site internet
 - Solution de vente en ligne
 - Optimisation référencement
 - Réseaux sociaux
- + Community management
 - Formation et assistance aux outils numériques
- Conseil et accompagnement à la mise en œuvre du télétravail
 - Sécurité des données

VOLET 2 : ASSOCIATIONS

Une aide destinée à accompagner les associations réunionnaises dans sa transformation numérique.

CRITÈRES / ÉLIGIBILITÉ

- Association Loi 1901
- Moins de 10 salariés
- Siège social basé à La Réunion

POSTES DE DÉPENSES ÉLIGIBLES

- Création et Refonte de Site Internet
 - Solution de vente en ligne
 - Optimisation référencement
 - Réseaux Sociaux
- + Community management

DANS LE CONTEXTE EXCEPTIONNEL DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19, LA RÉGION RÉUNION A DÉPLOYÉ UN PANEL D'AIDES D'URGENCE POUR ACCOMPAGNER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES, TOURISTIQUE ET CULTURELLES.

CHEQUE TOURISME « MON ÎLE 974 »

Le Chèque Tourisme « Mon île 974 », dispositif mis en place par la Région Réunion afin d'encourager l'accès au tourisme local et aux loisirs. L'objectif est de redynamiser l'activité de l'île et permettre une reprise dans un contexte délicat de crise de la Covid-19.

CRITÈRES / ÉLIGIBILITÉ

- Percevoir la prime d'activité
- Les salariés de conditions modestes, touchant également certaines prestations sociales qui ont été mobilisés durant la crise
- À l'exception des foyers sans enfant ont les ressources mensuelles sont supérieures à 915€

DÉPENSES ÉLIGIBLES

- Hébergements
- Restaurants traditionnels
- Activités de loisirs touristiques



PRÊTS REBOND RÉGIONAL

Prêt à taux zéro visant à renforcer la trésorerie des PME (présentant au moins 1 bilan) impactées par la crise.

- Ce fonds permet aux PME d'avoir :
- 2 ans de différé de remboursement
 - Taux d'intérêt de 0%
 - Aucun frais de dossier



Le chèque tourisme « mon île 974 », va nous aider grandement sur deux points : - Le premier, c'est de faire connaître l'Est de La Réunion à tous les Réunionnais. Effectivement, il y a des gens du Sud et de l'Ouest qui ont du mal à passer la route du littoral ou celle de la Plaine des Palmistes. - Le deuxième point, c'est que nous avons un chiffre d'affaires vraiment catastrophique. Effectivement nous avons beaucoup de touristes européens qui du jour au lendemain ont abandonné le fait de venir à La Réunion

Jean-Marc RAZE,
Partenaire du chèque tourisme
« MON ÎLE 974 »



Nous avons essayé de nous adapter au contexte, en proposant notamment de la vente à emporter, bien que cela ne soit pas facile. Pour cela, nous avons bénéficié des aides d'urgence de la Région et de l'État. Nous avons effectué notre demande au début du mois de mai et nous avons perçu l'aide à la fin du même mois. Les démarches étaient relativement simples et rapides.

Leyla MOTARA,
Bénéficiaire du Plan
de Relance Régional



UN FOND D'URGENCE POUR LES ACTEURS CULTURELS ET LES ENTREPRISES DU SECTEUR DE L'ÉVÈNEMENTIEL

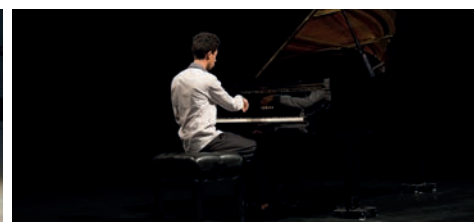
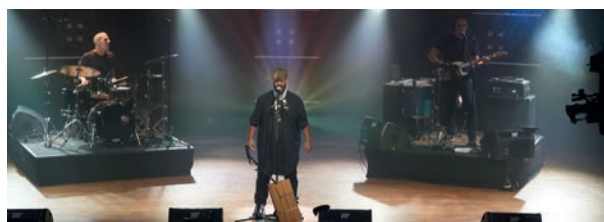
LES ENTREPRISES RÉUNIONNAISES DE L'ÉVÈNEMENTIEL ONT ÉTÉ FORTEMENT IMPACTÉES PAR LES MESURES SANITAIRES LOCALES ET NATIONALES. DANS CE CONTEXTE INÉDIT, NOMBREUX D'ENTRE EUX ONT ÉTÉ CONTRAINTES DE FERMER LEURS PORTES. LA REPRISE DE L'ACTIVITÉ EN SORTIE DE CONFINEMENT RESTE FORTEMENT CONTRAINTÉ PAR LE MAINTIEN DES MESURES DE RESTRICTIONS SANITAIRES. LA RÉGION RÉUNION A DONC DÉCIDÉ DE METTRE EN PLACE UN FONDS D'URGENCE DÉDIÉ À CES STRUCTURES.

En effet, pour un grand nombre d'entreprise de l'évènementiel la crise de la COVID a entraîné une perte définitive de chiffre d'affaires, la mise au chômage partiel du personnel et une forte incertitude sur le maintien à termes du nombreux emplois, voire même la pérennité des activités du secteur.

Ainsi, lors de la Commission Permanente du 27 octobre dernier, les élus de la Région Réunion ont voté, l'engagement d'une enveloppe de 1,5 million € pour la mise en œuvre du dispositif "fonds d'urgence évènementiel". Ce dispositif consiste à accompagner de manière forfaitaire les entreprises du secteur en fonction de leur chiffre d'affaires.

Il a pour objectif d'apporter un soutien financier en faveur du fonds de roulement des entreprises affectées par de fortes pertes de chiffres d'affaires, afin de permettre leur sauvegarde, et de faciliter une reprise qui s'annonce difficile.





| LES AIDES/LES INFOS PRATIQUES |

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les entreprises dont l'activité est en lien avec la filière de l'événementielle pour les secteurs répertoriés dans la liste des groupes S1 et S1 bis prévu au décret n°2020-371 et ses modifications successives concernant l'événementiel sous les formes juridiques suivantes : Auto-entrepreneurs, EI, SARL, EURL, SAS, SASU, SA...

COMMENT L'AIDE ME SERA VERSÉE ?

Le versement de cette subvention se fera à notification en une seule fois.

OÙ ME RENSEIGNER ?

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES (DAE)

☎ 0262 48 70 73 | dae@cr-reunion.fr

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

En accédant à la plateforme dématérialisée

demarches.cr-reunion.fr + se munir des pièces suivantes :

- Kbis ou Extrait d'inscription au registre du commerce de moins de 3 mois, à défaut le récépissé de dépôt mentionnant le numéro SIREN provisoire
- CNI ou Passeport
- Copie du SIRET de l'entreprise
- RIB de l'entreprise
- Liasses fiscales ou avis d'imposition justifiant le dernier exercices clos ou justificatifs du chiffres d'affaire (grand livre, livre des recettes attestation de l'expert comptable...) si l'entreprise à moins d'un an
- Attestation signée par l'entreprise argumentant comment son activité relève bien du secteur événementiel

QUELS SONT LES PLAFONDS DE L'AIDE ?

Montant forfaitaire de la subvention régionale (€)

CA < 35 000,00 €
1 000 €

CA < de 35 000,00 €
à 200 000,00 €
3 000 €

CA < de 200 000 €
à 750 000,00 €
6 000 €

CA < 750 000,00 €
10 000 €

La Réunion
C'est
VOUS!



Le salon virtuel

DES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE POUR LES COLLEGIENS ET LES LYCÉENS

LA RÉGION, PAR SA RÉCENTE COMPÉTENCE LIÉE À "L'INFORMATION SUR LES MÉTIERS ET L'ORIENTATION DES JEUNES" ET EN PARTENARIAT AVEC L'ACADÉMIE DE LA RÉUNION A ORGANISÉ LE 25 NOVEMBRE DERNIER LE 1ER SALON VIRTUEL DES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE À DESTINATION DES COLLEGIENS ET DES LYCÉENS AVEC LA MOBILISATION DES ACTEURS DE LA FORMATION ET DE DIFFÉRENTES FILIÈRES...

Ce salon 100% en ligne aura mis un coup de projecteur sur les formations et les métiers de l'industrie (bois, BTP, électrotechnique, aéronautique, domotique...), souvent méconnus ou délaissés par la jeunesse et pourtant porteurs d'emplois.

Les acteurs des différentes filières ont pu présenter leurs domaines et répondre aux

questions des jeunes connectés sur une plateforme développée pour l'occasion par le groupe national "ADIONA". Les collégiens et lycéens ont pu découvrir ou redécouvrir, des formations du CAP au BTS grâce aux échanges interactifs et animés notamment par des vidéos.

Le salon a accueilli une vingtaine de stands thématiques où chaque élève désireux d'ob-

tenir une information claire, précise et rapide sur les métiers et les parcours de formation de ces filières a pu discuter en direct avec les enseignants présents par chat, visioconférence, téléphone. Ils ont également pu accéder à de nombreuses plaquettes numériques informatives, visionner des vidéos de présentation en ligne et participer à des conférences thématiques...



La Région

AU SALON DE L'EMPLOI 2020

LA RÉGION RÉUNION A PARTICIPÉ À LA 3^E ÉDITION DU SALON DE L'EMPLOI DU 28 AU 30 OCTOBRE DERNIER. LE SALON EST DEvenu UN ÉVÈNEMENT INCONTOURNABLE QUI PROPOSE DES ESPACES DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES POUR LE RECRUTEMENT, L'ACCOMPAGNEMENT, LES FORMATIONS ET L'ENTREPRENEURIAT.

Bon À savoir

LES CONDITIONS D'ACCÈS AU CHÈQUE FORMATION REUSSITE

- > Avoir au moins 16 ans,
- > Être demandeur d'emploi indemnisé ou non indemnisé (au sens de Pole Emploi)
- > Résider à La Réunion depuis plus de 6 mois

CONTACT ↓

DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE

☎ 0262 92 47 50

Par l'intermédiaire de la Caravane de la Jeunesse, véritable outil de proximité, la collectivité régionale a pu apporter les informations pratiques aux jeunes en recherche de formation et d'emploi pour leur avenir professionnel avec les différents dispositifs d'accompagnement existants.

Les visiteurs ont pu découvrir où redécouvrir le dispositif "Chèque Formation Réussite", une aide individuelle ayant pour objectif, de répondre aux différentes demandes in-

dividuelles de formation des demandeurs d'emploi qui ont un projet professionnel clairement défini. En effet, ce dispositif participe à l'aboutissement d'un projet d'insertion professionnelle et de création d'activité à court terme. Aussi, le critère essentiel d'appréciation de l'opportunité demeure la faisabilité du projet professionnel. Le bénéficiaire du Chèque Formation Réussite dispose du statut de stagiaire de la formation professionnelle mais, ne perçoit aucune rémunération de la part de La Région Réunion.



Soutenir les commerces de proximité :

LA RÉGION RENFORCE SON ACTION POUR DIMINUER L'IMPACT DE LA CRISE SUR L'ÉCONOMIE LOCALE ET APPORTE UN SOUTIEN SPÉCIFIQUE EN DIRECTION DES ENTREPRISES ET COMMERCES DE PROXIMITÉ. AVEC, L'APPUI DE LA CCIR LE DÉPLOIEMENT DE CES AIDES VISE À MAINTENIR L'ACTIVITÉ ET L'EMPLOI



L'AIDE AUX COMMERCES DE PROXIMITÉ
**PERMETTRA L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMERÇANTS DU
CENTRE-VILLE ET DES ÉCARTS DANS LE DÉVELOPPEMENT DE
LEURS ACTIVITÉS AFIN DE CONTINUER À OFFRIR UN SERVICE
SERVICE DE QUALITÉ À LA POPULATION.**

Ce dispositif régional est réservé aux petites entreprises :

**> AYANT
- 10 MILLIONS**
DE CHIFFRE D'AFFAIRES
ET TOTALISANT MAXIMUM
DE 15 SALARIÉS

**> AUTO-ENTREPRENEURS,
ENTREPRISE
INDIVIDUELLE, SARL,
EURL, SAS, SASU**

> Les Entreprises inscrites au Registre
du commerce et des sociétés de la
CCI Réunion dans les secteurs suivants :

- INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE
- COMMERCE
- RÉPARATION AUTO ET MOTO
- HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Cette aide est plafonnée à

2000 €

et concerne plusieurs champs
d'intervention qui vont des
dépenses liées **au respect
de l'environnement, à la sécurité,
aux frais de prospection, des
dépenses de publicités,
à l'achat d'outillages, travaux
d'aménagement,
ainsi qu'aux fournitures**

COMMENT FAIRE POUR BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE ?

La Région a confié à la CCI Réunion la réception, l'analyse des demande d'aide et l'instruction en tant qu'opérateur privilégié des demandes d'aides aux commerces de proximité.

**LA DEMANDE SE FAIT UNIQUEMENT DE MANIÈRE
DÉMATÉRIALISÉE AUPRÈS D'UN CONSEILLER CCIR**



CONTACT ↓

 CCI ÎLE DE LA RÉUNION

**MAISON DE L'ENTREPRISE
TDE LA CCI RÉUNION**

→ 0262 94 21 80 / 02 62 96 96 96

→ conseilentreprise@reunion.cci.fr

- LYCÉES/CONCOURS RÉGIONAL -

CARRY AN TAN LONTAN DAN LÉKOL

La Réunion
C'est
VOUS!

LA RÉGION RÉUNION, GÈRE LA COMPÉTENCE "LYCÉE" ET NOTAMMENT LE VOLET RESTAURATION SCOLAIRE. C'EST DANS CE CADRE QUE LA COLLECTIVITÉ A LANCÉ LE CONCOURS « RECETTE LONTAN », DANS UNE DÉMARCHE D'AUGMENTATION DES PRODUITS LOCAUX DANS LES ASSIETTES DES ÉLÈVES.

Le concours recette lontan s'inscrit dans la démarche d'augmentation des produits locaux dans les cantines en permettant aux lycéens, à travers ce concours, de (re)découvrir des produits péi consommés de façon habituelle par leurs parents et/ou grands-parents et de renouer ainsi avec les traditions culinaires de La Réunion.

La participation au concours s'est faite sur inscription des lycées volontaires. 6 lycées se sont positionnés et ont proposé des recettes notées par un jury et par les élèves.

L'objectif pour chaque lycée inscrit, cuisiner des recettes méconnues et anciennes incluant des produits lontan et permettre à la recette gagnante d'être préparée dans tous les sites de production

Les élèves ont pu découvrir des recettes telles que : Morue patole, Carri canard Bois de songe, Rôti de porc patate chouchou ou encore Morue margoze Sauce bilimbi.

Les résultats du concours seront dévoilés en décembre .





« LE PLAN RELANCE RÉGIONAL »



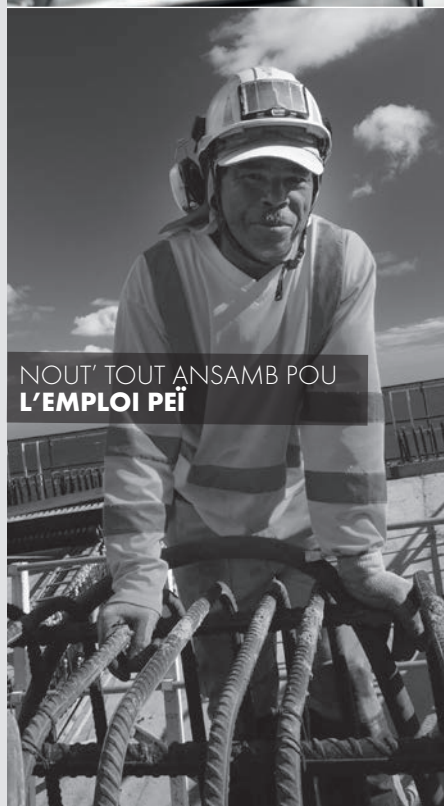
NOUT' TOUT ANSAMB POU
LA FORMATION ET L'ÉDUCATION



NOUT' TOUT ANSAMB POU
L'EMPLOI PÈÏ



#LocalLé vital



NOUT' TOUT ANSAMB POU
L'EMPLOI PÈÏ



NOUT' TOUT ANSAMB POU
LE SPORT ET LA SANTÉ



NOUT' TOUT ANSAMB POU
LA CULTURE



UN PLAN DE RELANCE RÉGIONAL LOCAL LÉ VITAL AXÉ AUTOUR DE 3 PRIORITÉS :

UN HAUT
NIVEAU DE
COMMANDE
PUBLIQUE

LE SOUTIEN
AUX
COMMUNES

L'ACCOMPAGNEMENT
DES ENTREPRISES
APPARTENANT
AUX SECTEURS LES PLUS
TOUCHÉS LES USAGERS
AINSI QUE LES
INVESTISSEMENTS
POUR LA SANTÉ

UN PLAN DE RELANCE RÉGIONAL LOCAL LÉ VITAL QUI MOBILISE ET CONCERTÉ LES ACTEURS

Dans cette démarche La Région Réunion a réaffirmé son soutien aux communes à travers une ingénierie dans le cadre de l'assistance technique aux communes afin de les sensibiliser et donner plus de lisibilité sur les moyens financiers disponibles dans le cadre du plan de relance régional, les fonds propres (PRR) et les fonds européens. Les EPCI ont également été conviées à une réunion technique le 4 novembre dernier. Chacun à son niveau doit ainsi pouvoir s'inscrire dans ce plan Réunionnais Local Lé Vital. La prochaine Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP) qui se déroulera le 2 décembre prochain associera, dans cette dynamique l'ensemble des communes.

UN PLAN DE RELANCE RÉGIONAL LOCAL LÉ VITAL QUI S'ARTICULE AUTOUR DE :

120

MILLIONS D'EUROS
engagés dès avril 2020
(dont 23 millions pour le PRR/
communes et collectivités)

470

MILLIONS D'EUROS
sur les fonds propres de la collectivité
notamment en section d'investissement
au BP 2021 et l'ouverture de crédits
supplémentaires d'un montant
de 89 M€ au titre de REACT UE

325

MILLIONS D'EUROS
de REACT-UE adossé
à la programmation
2014-2020

Les fonds européens
avec la programmation
2014-2020 révisée

1,4 MD€

au titre de la programmation
européenne 2021-2027

**CES CRÉDITS S'ARTICULENT
DANS LE CADRE DU PLAN NATIONAL
FRANCE RELANCE
AVEC UNE ENVELOPPE DE**

250 M€

LA RÉUNION EN MARCHÉ

Contribution non transmise à la rédaction du journal.

LE RASSEMBLEMENT

DÉSORIENTATIONS BUDGÉTAIRES : ALERTE, LA RÉGION COULE !

La Région Réunion est la Région la plus mal gérée de France, notre groupe "Le Rassemblement" alerte sur le niveau d'endettement de la collectivité Régionale. La dette de la Région Réunion coûte à chaque habitant 1382 € contre 388 € pour la moyenne des régions métropolitaines. En 2013, la dette s'élevait à 300 millions d'euros, c'est avec gravité que nous vous annonçons que la dette s'élèvera à plus d'1 milliard 240 millions d'euros en janvier 2021. C'est implacable, en 7 ans, la dette a été multipliée par 4 ! Malheureusement, cette gabegie n'est pas terminée, car ces chiffres ne comprennent

pas le surcoût exigé par le Groupement de la NRL : on parle de plusieurs centaines de millions ! Et ce surcoût risque de porter un coup fatal à la Région. Les capacités d'investissements et d'interventions de la collectivité régionale sont complètement asphyxiées. Ce qui est problématique en période de crise où le tissu économique réunionnais a besoin du soutien de la région. Les TPE/PME ont été abandonnés par les dispositifs d'aide du FEDER piloté par la Région. Lors de cette crise sanitaire, économique et social, nous allons payer la gestion calamiteuse de Didier Robert.

RÉUNION AVENIR

Le soutien et la relance de l'économie locale sont au cœur de nos préoccupations. Si la plus grande vigilance et la lutte contre la COVID19 restent une priorité, il est indispensable pour notre île de mettre en œuvre tous les moyens disponibles pour protéger l'économie locale et préparer la reprise. Aider nos entreprises, nos associations, soutenir la commande publique, c'est préserver les emplois et permettre d'éviter l'aggravation de la crise économique et sociale que nous traversons.

Tous les secteurs de notre économie sont importants et doivent faire l'objet d'un soutien indéfectible.

Mais, nous l'avons vu dans les moments les plus critiques de la crise épidémique, les filières agricoles et agroalimentaires sont, par nature celles sur lesquelles nos efforts doivent se concentrer.

Au-delà de l'indispensable autonomie alimentaire vers laquelle nous devons évidemment tendre, c'est notre savoir faire et la qualité de nos productions que nous devons développer pour renforcer nos exportations et donc créer de la richesse pour tout notre territoire.

Le soutien aux filières agroalimentaires et le développement des équipements structurants tels que le port et les aéroports constituent donc l'un des leviers fondamentaux de la croissance de l'après COVID.

A ce titre, le groupe Réunion Avenir encourage les orientations qui permettront de faire de l'aéroport de Pierrefonds une véritable plateforme de fret, complémentaire à l'aéroport Roland Garros.

PROGRÈS 974

Contribution non transmise à la rédaction du journal.

RÉUNIONNOUS

LA STRATEGIE DE L'INTERÊT RÉUNIONNAIS

Depuis près de 3 ans, la Région Réunion a décidé de s'inscrire dans une démarche d'exemplarité en matière de gestion des fonds publics et de maîtrise des risques financiers. Jamais un tel niveau d'exigence n'aura été atteint par une Collectivité territoriale à La Réunion. C'est pourquoi la Région Réunion s'est portée candidate pour l'expérimentation de la certification de ses comptes. L'objectif est d'affirmer et d'assurer aux citoyens réunionnais que les comptes de la Région sont réguliers, sincères et fiables.

Dans un contexte national très difficile, il est important sinon fondamental de présenter certains gages de confiance à la population et lui rendre régulièrement compte d'une gestion saine et rigoureuse des budgets votés par les élus. Les crises qui se succèdent depuis des décennies et qui s'intensifient à présent, qu'elles soient sanitaires, financières, économiques et sociales, finissent par creuser les inégalités entre riches et pauvres et par disloquer le lien de confiance, le lien de proximité entre le citoyen et l' élu. La certification des comptes de la Région Réunion permettra grâce à ce label d'importance de concrétiser la démarche de la Collectivité régionale en matière de transparence de la vie publique, de ses dépenses publiques tout en fiabilisant l'information budgétaire et financière. Il en va de la crédibilité de la Région à l'égard d'abord de la population et ensuite à l'égard des financeurs publics et privés.

Si la Région Réunion s'est engagée pour une transparence totale en matière de gestion de ses comptes et de maîtrise des risques financiers, il appartient à l'ensemble de ses membres élus de veiller à ce qu'une logique purement comptable ne l'emporte jamais sur les nécessités sanitaires, sociales et économiques de la population sur son territoire. Aucune instance comptable ou financière n'est dépositaire de la souveraineté ou de l'expression démocratique. De telles instances trouvent leur légitimité en apportant tout l'appui et le langage financier qui manquerait éventuellement à la mise en œuvre des politiques publiques démocratiquement choisies par les populations. Le fait que les comptes des Collectivités territoriales soient bientôt tous certifiés est une chose essentielle, parce que cela garantit de la manière la plus neutre qui soit que les comptes sont bien gérés, mais il ne faut pas perdre de vue un instant le but premier qui est de la responsabilité de l' élu, celui de servir les intérêts de la population. La mission des maires, des présidents des intercommunalités, des départements et des régions consiste à servir les intérêts des populations qu'ils représentent. Nous sommes connectés à un territoire, à un équilibre environnemental, à une histoire, à une géographie et à un contexte économique bien particulier sous la terrible loi de la mondialisation. Dans ce chaos de déshumanisation à marche forcée, la France peut tirer son épingle du jeu en cultivant sa différence, en valorisant et en imposant ses exceptions culturelles, territoriales, industrielles. Et chaque Outre-mer français peut contribuer avec force à la concrétisation de ce changement de paradigme pour faire face à une mondialisation qui balaye tout sur son passage. Notre identité réunionnaise, nos racines plurielles sont essentielles, le développement de notre territoire sur le volet artisanal, industriel, nos savoir-faire sont plus que jamais une ambition partagée. Aujourd'hui plus qu'hier, nous devons imposer le primat de nos intérêts réunionnais, français et européen dans les secteurs stratégiques à La Réunion et dans l'Océan Indien.

#NOTRE
**MISSION,
SERVIR**
LA RÉUNIONLa Réunion
C'est
VOUS!

OBJECTIF :

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE L'ÎLE

A 32 ANS, ANAIS NANY OCCUPE LE POSTE DE CHARGÉE DE MISSION TOURISME AU SERVICE TOURISME DE LA DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ. MALGRÉ UNE PÉRIODE DIFFICILE POUR LE SECTEUR DU TOURISME, ANAIS N'A PAS BAISSÉ LES BRAS ET COMPTE BIEN ACCOMPAGNER AU MIEUX LES ENTREPRISES TOURISTIQUES.



➔ Anais NANY, Chargée de mission tourisme

QUE LA ÉTÉ VOTRE PARCOURS ?

J'ai effectué toute ma scolarité à La Réunion jusqu'aux classes préparatoires, qui m'ont ouvert les portes de l'Institut national d'enseignement et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VetagroSup) à Clermont Ferrand. Mon diplôme d'Ingénieur spécialisée en Ingénierie du Développement Territorial en poche, je suis aussitôt rentrée à La Réunion pour vivre mes premières expériences professionnelles que j'ai exercé au Département, dans le domaine de l'aménagement et du développement touristique de l'île. Après une parenthèse de 3 ans en région parisienne en tant que chargée de développement à l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances, je suis revenue m'installer à La Réunion, et j'ai intégré la Collectivité régionale pour contribuer à nouveau au développement touristique de l'île.

QUELLES SONT VOS MISSIONS AU QUOTIDIEN ?

J'ai intégré le service tourisme de la Région pour travailler à la structuration des filières, au soutien des projets de valorisation écotouristique du territoire, mais aussi pour accompagner les entreprises touristiques dans leur développement.

Le secteur ayant été frappé de plein fouet par la crise COVID, mes missions cette année se sont davantage orientées vers le soutien des entreprises touristiques.

Concrètement, mon quotidien c'est assurer et coordonner la mise en œuvre des dispositifs d'aide mis en place par la Collectivité en faveur du secteur du tourisme (accompagner les instructeurs, assurer et coordonner les traitements administratif et financier des dossiers, etc), accompagner et suivre les projets touristiques portés par les acteurs touristiques publics et privés, contribuer à la mise en œuvre du SDATR approuvé par la collectivité depuis 2018, participer aux réflexions sur la structuration des filières, la relance du secteur touristique post-COVID, et l'inscription de La Réunion dans une démarche de tourisme durable et responsable.

QU'AIMEZ-VOUS PARTICULIÈREMENT DANS VOTRE TRAVAIL ?

Aider les acteurs du tourisme dans ce contexte particulièrement difficile pour le secteur. L'actualité a davantage mis l'accent sur les valeurs de solidarité et d'entraide dans nos missions, mais aussi dans notre façon de travailler. C'est encore plus important de renforcer les liens et de travailler ensemble dans les moments difficiles, pour rebondir et trouver les meilleures réponses aux nouveaux besoins du secteur. L'actualité a aussi accéléré les prises de conscience en faveur d'un développement plus durable et responsable, et j'aime prendre part à ce nouvel élan.



FORMATION « JE DEVIENS ENTREPRENEUR »

C'est un programme certifiant et gratuit de deux semaines pour accélérer la création d'entreprises.

> **Durée** : 35 heures minimum, sur une semaine

> **Quand** : les formations ont lieu toute l'année

> **Quoi** : des ateliers collectifs limités à 8 entrepreneurs en herbe maximum, pour apprendre à :

- faire une étude de marché
- développer son réseau relationnel et professionnel
- choisir le statut juridique etc...

→ **Adie Saint-Denis** => du 7 au 15 déc.
27 rue du butor 97400 Saint-Denis

→ **Adie Saint-André** => du 7 au 15 déc.
821 rue de la gare 97440 Saint-André

→ **Adie Saint-Paul** => du 7 au 15 déc.

6 bis route de Savanna - Imm. Chane
Chu-N°210 97460 Saint-Paul

Plus d'information sur le www.adie.org
ou contactez le 0970 845 113



16,17,18
décembre
2020

MALOYA EN KER

Le CRR fête le 20 décembre en grandes pompes cette année avec une création musicale et vocale exceptionnel avec Danyel Waro, le Choeur de Chambre du CRR de Daniel Bargier et la classe de musique Réunionnaise du CRR de Vincent Philéas. Ne manquez pas cette rencontre unique entre ce zarboutan de la culture réunionnaise qu'on ne présente plus et les élèves et professeurs du CRR.

→ **Mercredi 16 décembre, 20h,**
Salle Gramoun Lélé, St Benoît, tarif 10€, billetterie sur le www.monticketet.re et au 0892707974

→ **Judi 17 décembre, 20h, Fanal,**
Cité des Arts, tarif 10€, billetterie sur le www.billets-cite.re et au 0262 92 09 90

→ **Vendredi 18 décembre, 20h,**
Théâtre Luc Donat, tarif 10€, billetterie sur le www.monticketet.re et au 0892707974

Jusqu'au
20 DÉCEMBRE
2020



Le Piton des Neiges, de la contemplation à la compréhension

Cette nouvelle exposition conçue et réalisée par Philippe Mairine et la Cité du Volcan, vous propose un voyage dans le temps, à la découverte des phénomènes géologiques qui ont façonnés l'île de La Réunion et plus particulièrement, le Massif du Piton des Neiges.

L'histoire géologique de La Réunion commence bien avant l'arrivée des premiers habitants. Elle débute même avant d'être une île, car il a fallu des milliers de siècles pour empiler assez de laves sous-marines afin de dépasser la surface de l'océan Indien.

Les dix paysages présentés dans cette exposition constituent une première approche de l'histoire géologique du Massif du Piton des Neiges. Cette dernière est complexe et quelques périodes sont méconnues car les laves émises alors ont disparu, où ne se voient guère en surface.

→ **CITÉ DU VOLCAN**

Tarifs : Horaires habituels du musée - RN3
Bourg Murat 97418 | Plaine des Cafres
Accès libre | www.museesreunion.re ou
0262 590 026



2-3
décembre
2020

Compagnie Les Débousolé(e) (s) – Ensemble jusqu'ou !

Orienter les boussoles vers le Nord tend à définir une vision du monde unique, Les Débousolé(e)s préfèrent multiplier directions et possibilités. Déconstruire ensemble par l'art théâtral permet de mieux comprendre, s'accepter et partager ce qui nous touche, nous rend humain. Si le théâtre dépeint une certaine société, ils/elles veulent défendre un « vivre ensemble » plus agréable.

→ **THÉÂTRE VLADIMIR CANTER**

Tarifs : Prévente 12 € - Sur place 15 € - Étudiant / Lycée * 5 € - Intermittents et demandeurs d'emploi 8 € - Paiement IZLY | Carte Kampus** 3.30 € * sur présentation d'un justificatif de moins de 3 mois ** uniquement pour les étudiants - Campus universitaire du Moufia - 15 Avenue René Cassin 97490 Sainte-Clotilde
Réservation : www.monticketet.re

11
décembre
2020



DAGO ROOTS ET LES « INATTENDUS » AU BISIK !

Entraînée par Daday, son leader charismatique, la formation est avant tout passionnée de partage et offrira à coup sûr une soirée à haut potentiel émotionnel !

Artiste engagé, il défend des valeurs tel que l'amour, le respect. Il écrit et chante en malgache, créole, français et anglais et propose une fusion musicale qui oscille, sur une base de « reggae », entre le « jazz fusion », le « rock », le « salegy », le « roots music » et la « world music ». Un mélange d'influences culturelles et musicales, revendiqué, qu'il l'a baptisé Rezzega.

→ **BISIK**

44 rue Amiral Bouvet, 97470 Saint-Benoît
19h - Formule concert 6€ et Formule Manzé 25€ | Infos et réservation : www.bisik.re |
contact@bisik.re - 0692874572

SUIVEZ-NOUS SUR



www.regionreunion.com



PLAN DE RELANCE RÉGIONAL

- COVID 19 -

LA RÉGION ACCOMPAGNE LES ARTISTES, LES ACTEURS CULTURELS ET LES ENTREPRISES DU SECTEUR DE L'ÉVÈNEMENTIEL.

La culture et l'évènementiel font partie des secteurs les plus fortement touchés par la crise sanitaire, qui a conduit à un ralentissement inédit ou l'arrêt quasi-total de certaines activités.

Pour répondre à cette situation, le Président de la Région Réunion, Didier Robert, a décidé de renforcer les aides et de mobiliser les moyens nécessaires pour accompagner les professionnels de la culture et de l'évènementiel.

FONDS D'URGENCE ÉVÈNEMENTIEL : 1,5 MILLION D'€ MOBILISÉS



POUR QUI ?

- les entreprises réunionnaises de l'évènementiel impactées par les mesures sanitaires.
- sont éligibles les entreprises dont le code « NAF » en lien avec la filière de l'évènementiel.

QUELS OBJECTIFS ?

- accompagner les entreprises du secteur (en fonction de leur chiffre d'affaires),
- apporter un soutien financier en faveur du fonds de roulement,
- permettre la sauvegarde des entreprises et faciliter la reprise de l'activité.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

- se rapprocher des syndicats professionnels UNEV, GIFMAR,...
- faire une demande et dépôt de dossier sur : <https://demarches.cr-reunion.fr>
- DATE LIMITE : LE 31 DÉCEMBRE 2020

SOUTIEN AUX SALLES ET LIEUX DE CRÉATION ET DIFFUSION

- pour permettre la programmation de 4-6 spectacles par salle en janvier 2021 (période habituellement peu active)
- une prise en charge jusqu'à 80% des dépenses
- DATE LIMITE : LE 19 NOVEMBRE 2020

CONTACT : 0262 92 22 96

Soyons tous responsables, appliquons les gestes qui nous préservent : distanciation physique / port du masque / lavage fréquent des mains

TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE PLAN
DE RELANCE RÉGIONAL - LOCAL LÉ VITAL & LES MESURES ET AIDES EXCEPTIONNELLES
SUR WWW.REGIONREUNION.COM / HOTLINE | 0262 92 24 56 |

